



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024

Le jeudi 12 décembre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 5 décembre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
54	9	12	4

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. CALLAMAND (suppléant de M. DUPARCHY), M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUPONT Noël, Mme EMIN, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. JACQUET (suppléant de M. RAVOT), M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, Mme LIEVIN, M. MILLET, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme SERPOL (suppléante de M. MARTINAND), Mme SERRE, M. TORRION.

**Excusés** : M. PERRAUD, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. DUPONT Jean-François, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU, Mme PITTI.

**Absents** : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. de LEMPS, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

**Pouvoirs** : Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DUFOUR (pouvoir à M. DEGUERRY), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme VOLAN (pouvoir à Noël DUPONT).

=====  
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Josèphe LEVILLAIN, Secrétaire de séance.

## Commune de Plateau d'Hauteville - Dérogation au repos dominical pour l'année 2024.

**Rapporteur : M. MOURLEVAT**

La réglementation applicable pour l'ouverture dominicale des commerces découle directement des dispositions du Code du travail qui confèrent le pouvoir d'autoriser l'ouverture dominicale aux Maires.

En vertu de l'article L. 3132-26 du Code du travail, modifié par l'article 250 de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du Maire prise après avis du Conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par an. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

Lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du Maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

Cette possibilité ouverte au Maire constitue une dérogation au principe de repos dominical des salariés.

Haut-Bugey Agglomération est saisie par la commune de Plateau d'Hauteville pour émettre un avis sur la liste des dimanches de l'année 2025, pour lesquels les commerces de détail, pourront déroger à la règle du repos dominical, en vue d'employer des salariés volontaires, comme suit :

- Dimanche 12 janvier.
- Dimanche 16 février.
- Dimanche 20 avril.
- Dimanche 25 mai.
- Dimanche 08 juin.
- Dimanche 15 juin.
- Dimanche 03 août
- Dimanche 30 novembre
- Dimanche 07 décembre.
- Dimanche 14 décembre.
- Dimanche 21 décembre.
- Dimanche 28 décembre.

Vu la délibération du conseil municipal de Plateau d'Hauteville du 30 octobre 2024.

Le Conseil d'agglomération,  
Par 58 voix pour,

- **EMET** un avis favorable sur la liste des dimanches définis ci-dessus pour l'année 2025 par la commune de Plateau d'Hauteville.

Fait à Oyonnax, le 13 décembre 2024.



Le Président,

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Commune de Plateau d'Hauteville - Dérogation au repos dominical pour l'année 2024.

.....  
Date de décision: 12/12/2024

Date de réception de l'accusé 17/12/2024  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 121224\_2024162

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241212-121224\_2024162-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .7  
Institutions et vie politique  
Intercommunalite

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : 6-Hauteville-derogation-dom.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20241212-121224\_2024162-DE-1-1\_1.pdf )